



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 novembre 2020

CONCOURS MONDIAL D'INNOVATION – PHASE 3

Concours Mondial d'Innovation – A la suite de l'appel à manifestation d'intérêt ouvert du 1^{er} avril 2020 au 28 avril 2020, 12 entreprises innovantes françaises sont « qualifiées¹ » pour la phase 3 du Concours Mondial d'Innovation. Ces 12 entreprises pourront ainsi faire l'objet d'un investissement en fonds propres via le fonds « PSIM » dédiée au Concours, géré par Bpifrance et réabonder à hauteur de 120 M€ par le Programme d'investissements d'avenir (PIA).



Le Concours Mondial d'innovation est articulé en 3 phases répondant aux besoins de financement d'entreprises innovantes selon leur stade de développement. La phase 1 est dédiée à l'amorçage et se traduit par l'octroi de subventions aux lauréats, pouvant atteindre jusqu'à 200 000 euros. La phase 2 vise quant à elle à couvrir les travaux de R&D nécessaires au développement d'un ou plusieurs produits, procédés ou services, non disponibles sur le marché et à fort contenu innovant : elle bénéficie aux lauréats sous formes de subventions et d'avances remboursables pouvant s'élever jusqu'à 2 millions d'euros



Au terme de la première phase de l'action CMI du Programme d'investissements d'avenir, 182 projets à fort potentiel ont été sélectionnés. La deuxième phase de l'action a permis d'identifier et d'accompagner la levée de risque de 65 projets d'innovation majeure à ce jour. Plus de 136 M€ ont été octroyés sous formes de subventions et d'avances remboursables aux lauréats des phases 1 et 2 du CMI.

¹ Une entreprise « qualifiée » ne sera considérée comme « lauréate » qu'une fois l'investissement effectivement réalisé.

Le fonds PSIM complète le continuum de financement du Concours Mondial d'Innovation avec la possibilité de prises de participations au capital des lauréats, au service de leur développement. Dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir, l'Etat a porté à 270 M€ le fonds PSIM qui vise à accompagner en capital les lauréats du Concours Mondial d'Innovation vers l'industrialisation de leur innovation de rupture et le développement international. Le fonds PSIM investit des tickets compris entre 2 et 20 M€.

A la suite de l'appel à manifestation d'intérêt « Concours Mondial d'Innovation – phase 3 » lancé en début d'année, les 12 entreprises innovantes qualifiées sont les suivantes :

Ambition 1 : Stockage de l'énergie	
Eco-Tech Ceram	Solution de récupération et de valorisation des gisements de chaleur des sites industriels
Kemiwatt	Développement de batteries à électrolytes biodégradables
Ambition 3 : Valorisation des richesses marines : métaux et dessalement de l'eau de mer	
Adionics	Technologie d'extraction sélective de sels dans l'eau (sel de lithium particulièrement)
Ambition 4 : Développement de produits alimentaires à base de protéines végétales et de projets de chimie du végétal visant à développer de nouveaux matériaux	
Inalve	Production et transformation des microalgues pour l'alimentation animale
Ambition 5 : Médecine individualisée	
Damae Medical	Développement d'une technologie pour le diagnostic des cancers de la peau
MyBrain Technologies	Conception d'un casque connecté anti-stress, basé sur les neurosciences, pour améliorer le bien-être au quotidien
Acticor Biotech	Développement d'un médicament pour la phase aigüe de l'AVC
Ambition 6 : Silver Economie	
SafeHeal	Solution pour réduire les complications anastomotiques lors du traitement du cancer colorectal
Ambition 7 : Valorisation des données massives (big data)	
Aston iTF	Développement d'un logiciel Saas d'automatisation de relance et de recouvrement des créances clients
Upmem	Développement d'une puce PIM (Processing-In-memory) destinées à accélérer les calculs dans les serveurs pour des applications big data
Swift	Outil de prédiction de la production électrique des éoliennes en utilisant des prévisions météorologiques avec de l'intelligence artificielle
Ambition 8 : Sécurité collective et protection contre les actions malveillantes	
Pradeo	Développement de solutions de sécurité mobile avec un système d'identification des menaces présentes, basé sur l'intelligence artificielle et le Machine Learning

Contacts presse

Bpifrance – Laure Schlagdenhauffen

01 41 79 85 38

Laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr

Secrétariat général pour l'investissement

01 42 75 64 58

lucas.tourny@pm.gouv.fr

A propos de la Commission Innovation 2030

Présidée par Anne Lauvergeon, la Commission Innovation 2030 sélectionne les lauréats du Concours mondial d'innovation (CMI) en partenariat avec le Secrétariat général pour l'investissement et Bpifrance selon les secteurs suivants :

- Stockage d'énergie ;
- Collecte, tri et recyclage des matières ;
- Valorisation des ressources marines : métaux et dessalement de l'eau de mer ;
- Développement de produits alimentaires à base de protéines végétales et de projets de chimie du végétal visant à développer de nouveaux matériaux ;
- Médecine individualisée, ciblage individualisé des interventions thérapeutiques s'appuyant par exemple sur la génomique, les dispositifs médicaux et/ou l'imagerie à haute résolution ;
- Silver Economie, réponses aux besoins des seniors ;
- Big Data, meilleure exploitation des données massives et définition de nouveaux usages, modèles d'analyse et de valorisation de celles-ci ;
- Projet d'innovation en matière de sécurité collective et de protection contre les actions malveillantes.

À propos du Programme d'investissements d'avenir (PIA)

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA, dit PIA4, doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, soutiendra dans la durée l'innovation sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations.

Plus d'information sur : [@sgpi_avenir](https://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi)

A propos de Bpifrance :

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr/presse.bpifrance.fr

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse